

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Excusés : Mrs LANDREAU P. HÉRAULT J. Mmes LE PORS M.L. RENAULT M. BOISSEAU I.

### REHABILITATION DES RESEAUX EU/EP SECTEUR DU CALVAIRE

Le marché a été attribué à la SAS BOUCHET TP d'Yzernay. Cette opération commencera au 1<sup>er</sup> septembre pour une durée d'environ 4 mois en concomitance avec la réfection du réseau d'eau sur cette même portion. Ces derniers travaux sont pris en charge par le SMAEP.

### URBANISME (LOTISSEMENTS ET EXTENSION DE LA ZA LA PROMENAGE)

La société Aménagement Pierre & Eau a transmis le dossier loi sur l'eau pour validation. Aucune observation n'étant émise, celui-ci sera envoyé pour instruction auprès des services de la Préfecture.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE

Le conseil municipal a validé la proposition de la Communauté de Communes du Bocage relative à la répartition du nombre de sièges des communes au sein du conseil communautaire. Les délégués communautaires seront élus pour la première fois, au suffrage universel à l'occasion des élections municipales de l'an prochain. Le nombre de délégués pour la commune sera de trois, chiffre actuel.

De même, le conseil a accepté de transférer la compétence « assainissement collectif et eaux pluviales » à la Communauté de Communes du Bocage à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et en parallèle de modifier les statuts.

### REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal a fixé la redevance pour occupation du domaine public, pour la période du 27 novembre 2012 au 26 novembre 2013, à 621 euros (montant inchangé par rapport à l'an dernier). Le montant de cette redevance est déterminé selon l'indice national du coût de la construction publiée par l'INSEE.

### LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location du terrain route d'Yzernay sous forme de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 novembre 2013, pour la somme de 39 euros.

### COMMISSION VOIRIE

Le broyage des bernes est commencé. Des travaux de curage de fossés et de renforcement de chaussée (chemin le Grand Chiron, l'Oisellerie, le Grand Hurloup, Les Cerbuissons) sont prévus cette année ainsi que la confection d'un enduit bicouche au chemin de la Fourche. L'aménagement du chemin de la Trotinière sera réalisé si les crédits sont suffisants cette année et en parallèle, il sera installé des poteaux pour empêcher le passage des quads qui détériorent.

### COMMISSION BATIMENTS

- Salle multisports : L'entreprise Téopolitub interviendra fin juin pour réparer les infiltrations d'eau. Les travaux sont évalués à 3 977.90 € TTC. Suite au passage de la commission de sécurité, l'entreprise Bordron effectuera fin de semaine différents petits travaux.
- Salle des fêtes : L'entreprise Stève Marchand intervient actuellement pour le remplacement des dalles et gouttières. Le service technique réalisera ensuite les peintures des façades.
- Eglise : L'entreprise Cottenceau termine semaine 23 les travaux sur le clocher.

- Maison de l'enfance et de la culture : La Céramique du Lys a posé le carrelage sur le palier et les marches de l'accès principal en début de semaine. Des stores seront installés dans la partie mezzanine pour la somme de 516.67 € TTC, pose comprise. L'entreprise Da Silva doit intervenir pour des petits travaux de zinguerie et suivront des travaux de peinture rectificatifs sur les façades rue du Commerce.
- Foyer des jeunes : La fourniture et l'installation de la porte d'entrée du foyer ne sont pas acceptables. La municipalité va adresser un courrier au fournisseur pour le mettre en demeure d'intervenir rapidement.

## DIVERS

- Internet haut débit : l'opérateur Mélis@ organisera une réunion publique à la salle des fêtes le mercredi 19 juin à 20h.
- Bulletin municipal : les associations ont jusqu'à la fin du mois pour transmettre leur article.
- Stade de foot : il sera acheté de la peinture pour repeindre la main-courante. Des bénévoles de l'ASCPS se chargeront de réaliser ces travaux. Il sera demandé à l'entreprise Bouchet TP un devis pour la réalisation d'une allée en béton désactivé à la place de celle en falun actuellement (allée du terrain foot à la salle de sport).
- Subvention : le conseil n'a pas donné un avis favorable à la demande de subvention de l'association sportive du Collège la Vallée du Lys dans le cadre de la participation d'élèves aux championnats de France UNSS dans 3 disciplines. Une subvention générale est déjà versée au Foyer socio éducatif du collège.
- Immeuble François Guérif : l'acquisition n'est toujours pas réalisée. Monsieur le Maire va reprendre contact avec la famille et le notaire. Le diagnostic relatif à la structure de l'ouvrage relève d'importants travaux de consolidation, dont le coût entrainera un déséquilibre financier pour Maine & Loire Habitat. Le choix d'une démolition avec reconstruction ou une participation financière de la commune sont les hypothèses émises par l'office HLM pour mener à bien ce projet.
- Restaurant scolaire : la commission va se réunir afin de proposer au personnel des formations sur l'encadrement et la gestion des enfants. Il sera fait aussi un point sur l'année écoulée (menus, organisation du personnel, temps de travail...).
- Sentier pédestre : le conseil a donné son accord pour réaliser l'empierrement d'une portion du chemin et la création d'un fossé à l'étang de la Thibaudière en partenariat avec un agriculteur riverain. Le coût estimé est d'environ 1 000 €, principalement des heures de pelleteuse.

*Prochaines réunions : le 27 juin et 22 juillet 2013*